Rapport d'activité 2024

Réseau amap ILE DE FRANCE

Edito

Un cap à tenir malgré la tempête

L'année 2024 s'annonçait sous de bons auspices : les 20 ans du Réseau des AMAP d'Île-de-France, porteurs de l'espoir d'une agriculture durable et de projets solidaires. Mais, la réalité a frappé plus fort que prévu.

La météo, marquée par une pluviométrie exceptionnelle, a impacté le travail des paysan·nes. D'autres nuages ont obscurci notre ciel : une forte instabilité politique, une situation économique du Réseau préoccupante, un projet de Loi d'Orientation Agricole laissé en suspens, etc.

Dans cet enchevêtrement de défis, des étincelles d'espoir ont surgi :

- Une belle mobilisation de notre mouvement pour défendre les revendications des paysan·nes pour la garantie d'un revenu paysan tout en préservant l'environnement.
- L'actualisation de notre étude sur les fermes maraîchères en AMAP qui démontre leur viabilité et leur vivabilité. Dans un contexte de crises multiples, le modèle AMAP confirme ses forces pour aider les fermes à faire face.
- La réactivité des AMAP pour soutenir les fermes face aux aléas.

Enfin, l'AMAParty de l'automne 2024, moment de rencontre et de partage, a ravivé notre conviction que l'AMAP demeure un pilier essentiel de l'agriculture solidaire, de proximité et d'une consommation responsable. Cet engagement entre producteur·rices et consommateur·rices reste notre moteur.

Alors que 2025 pointe son nez, notre conviction est intacte : plus que jamais, nous devons unir nos forces pour défendre une agriculture paysanne, locale et durable. Pour cela, nous comptons sur la mobilisation de chacun·e, pour trouver les ressources humaines et financières afin de transformer notre modèle agricole.

Que 2025 soit une année de renouveau, de projets ambitieux et d'actions déterminées !

Par le collectif des administrateur·rices du Réseau AMAP IdF

Sommaire

Edito 2

I Faire vivre une agriculture paysanne et citoyenne 4

1. Sensibiliser les citoyen·nes à l'agriculture paysanne et promouvoir les métiers agricoles 4
2. Accompagner les nouvelles installations en AMAP 6
3. Accompagner les paysan·nes en AMAP 8
4. Accompagner et renforcer les partenariats entre fermes et groupes 12

II Consolider et diffuser le modèle AMAP 20

1. Accompagner la création de groupes en AMAP 20
2. Accompagner les groupes existants et les partenariats 21
3. Diffuser le modèle AMAP 25
4. Pérenniser le Réseau 30

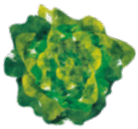

III Rendre visible le Réseau, le modèle AMAP et notre projet de société 34

1. Renforcer la visibilité du modèle AMAP et de l'agriculture paysanne francilienne 34
2. Faire Réseau à l'échelle locale et régionale 37

IV Influencer 41

1. Développer l'agriculture paysanne et citoyenne et œuvrer à la relocalisation de l'alimentation 41
2. Favoriser la démocratie alimentaire 45

I Faire vivre une agriculture paysanne et citoyenne

1. Sensibiliser les citoyen·nes à l'agriculture paysanne et promouvoir les métiers agricoles

Découvrir le métier de paysan·ne en AMAP

Dans le parcours de formation proposé aux porteur·euses de projet, des formations et temps d'échange sont portés par le Réseau AMAP IdF :

- **« Devenir paysan·ne en AMAP »** avec une 1ère journée consacrée aux étapes de mise en place d'un partenariat AMAP et aux différentes pratiques de communication, et une 2nde sur le calcul du prix du panier et les contrats. En 2024, une session a été organisée sur 3 fermes dans le 77 avec 7 participant·es.
- **Cycle Maraîcher·ère en AMAP.** En décembre 2024, la formation technique s'est tenue sur deux journées riches en échanges et en apprentissages. Lors de la première journée, à Sancy-les-Provins (77), les participant·es ont pu explorer les éléments essentiels pour concevoir et gérer un planning de production adapté aux réalités des AMAP.

Formation Planning de production en AMAP, échange entre le maraicher Xavier Fender et les stagiaires, novembre 2024

Le deuxième jour, des paysan·nes de deux fermes ont présenté la singularité de leur itinéraire technique : à Moret-sur-Loing (77), visite dédiée aux techniques de non travail du sol et à Villenauxe-La-Petite (77) approfondissement de pratiques de travail du sol sous un autre angle.

Cette formation a permis aux 12 participant·es – un nombre bien supérieur aux années précédentes – de découvrir diverses machines agricoles et d'analyser l'impact des techniques de travail du sol sur les itinéraires techniques des cultures maraîchères.

Pour faire connaître le modèle AMAP aux porteur·euses de projet, le Réseau est intervenu sur la thématique de la commercialisation au sein de **deux BPREA** (Brevet Professionnel de Responsable d'Exploitation Agricole) à Brie-Comte-Robert (77) et à l'Ecole du Breuil (75). Le Réseau a aussi participé au jury des projets des étudiant·es ainsi qu'à un jury sur la commercialisation.

Ces interventions sont un moyen de mieux connaître les porteur·euses de projet qui s'installeront en Île-de-France, ainsi que leurs perceptions du modèle AMAP.

2. Accompagner les nouvelles installations en AMAP

En 2024, les activités au sein d'Abiosol ont visé à :

1. Faire émerger des projets

- **Primo Accueil :** 11 réunions, 108 porteur·euses de projet reçu·es, une petite baisse par rapport à 2023
- **Parcours « Paysan Demain » :** 2 sessions, 19 participant·es
- **Formation DIAP (De l'Idée Au Projet) :** Annulation en 2024
- **Cafés-installation :** 9 cafés thématiques organisés et 352 participant·es en présentiel et en visioconférence
- **Visites de fermes :** 11 visites dans des fermes variées (élevage, céréales, maraîchage…), 112 participant·es
- **Interventions dans 3 BPREA d'Île-de-France sur diverses thématiques** (projet, présentation des structures, étude sur la viabilité économique etc.), plus de 15 interventions.
- **Organisation de 2 éditions du Forum des Métiers de la Terre et du goût.** Publics cibles : collégien·nes, enseignant·es, demandeur·euses d'emploi, porteur·euses de projets.
- **Organisation de la 2ème rencontre de l'Hospitalité Paysanne à la ferme de Toussacq**
- **Création de la saison 3 du podcast L'Agriculture en Bas de chez moi** réalisé par des collégien·nes francilien·nes.

2. Accompagner et former les porteur·euses de projet

- **65 conventions d'accompagnement individuel signées,** 74 rendez-vous individuels avec Abiosol et 16 rendez-vous individuel sur la commercialisation
- **Catalogue de formation** avec plus de 30 formations

Soirée en non mixité autour du thème du Genre et de la mécanisation, co-organisée avec Abiosol (oct 2024).

Photo : Lucie Humbaire

Accompagner les jeunes installé·es

Dans le cadre du parcours d'installation, Abiosol propose un accompagnement multi-acteurs au sein duquel le Réseau AMAP IdF a ciblé ses actions en 2024 sur la thématique du bien-être mental et de l'équilibre vie professionnelle et vie personnelle

Équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle

En septembre 2024, une soirée dédiée à l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle a réuni 15 participant·es. L'événement a été marqué par les interventions de deux couples d'agriculteur·rices, qui ont partagé leur expérience et leurs réflexions sur ce sujet crucial.

La charge de travail en agriculture étant particulièrement lourde, il est essentiel de construire et de s'appuyer sur des relations de confiance solides, notamment au sein du cadre familial, pour assurer la pérennité de l'installation. Les échanges ont permis de souligner que ces questionnements ne doivent pas être laissés de côté, mais anticipés et abordés tout au long du parcours d'installation.

Bien-être mental

Plusieurs initiatives ont été mises en place pour soutenir le bien-être mental des jeunes installé·es. **Une soirée « Tout comprendre sur la MSA (Mutualité sociale agricole) »** a été organisée pour les porteur·euses de projet et les paysan·nes installé·es. Après des échanges avec ces dernier·ères il est apparu que la MSA est encore perçue comme une structure nébuleuse, peu en phase avec les besoins identifiés par les paysan·nes. Nous avons donc mis en place cette soirée d'échange avec la MSA, pour discuter des services et prestations, tant légales qu'extra-légales, que cette structure propose. Soirée à renouveler, car il y avait du monde et les participant·es ont eu des réponses concrètes à leurs questions grâce à la participation d'un responsable de la MSA.

Engagement paysan, engagement syndical

Le Réseau AMAP IdF a co-organisé avec Abiosol un apéro-installation dédié à l'engagement paysan sous ses différentes formes : syndicalisme, lutte locale, engagement dans des réseaux associatifs, développement de système agricole solidaire ou encore organisation de groupes de partages de pratiques. Plus d'une trentaine de personnes ont participé à l'événement !

Accompagner les transmissions de fermes en AMAP

De nombreuses fermes seront confrontées aux enjeux de transmission dans les années à venir. L'association Abiosol et le Réseau AMAP Île-de-France accompagnent activement les fermes en AMAP souhaitant trouver des repreneur·euses dans les cinq prochaines années.

En 2024, le Réseau AMAP Île-de-France a soutenu trois projets de transmission de fermes en AMAP, avec un focus particulier sur le volet de la commercialisation. Cela inclut des rendez-vous individuels avec des cédant·es, des mises en relation entre cédant·es et repreneur·euses, des visites de fermes, des réunions avec les groupes AMAP et des actions de sensibilisation à la reprise de ferme, ainsi qu'un accompagnement humain pour les cédant·es. Abiosol a, de son côté, accompagné 10 transmissions en 2024.

Face à l'enjeu majeur que représente la transmission dans les années à venir, le Réseau AMAP Île-de-France recherche activement des financements pour renforcer ses actions d'accompagnement à la transmission.

3. Accompagner les paysan·nes en AMAP

Favoriser les échanges de pratiques entre pair·es

3ème cycle d'échanges entre paysan·nes à l'échelle inter-régionale

Depuis de nombreuses années, le Réseau AMAP IdF travaille en étroite coopération avec le MIRAMAP, Mouvement Inter-Régional des AMAP, et les autres réseaux régionaux pour mutualiser les bonnes pratiques paysannes et accompagner à installer toujours plus de fermes en AMAP.

En 2024, un troisième cycle de rencontres entre paysan·nes par visioconférence ou par téléphone a été proposé par nos Réseaux d'AMAP. A chaque trimestre

les paysan·nes sont invité·es à discuter de leur métier, à partager leurs connaissances et à confronter leurs pratiques entre pairs, et ainsi découvrir ce qui se fait dans d'autres régions.

Les 3 rencontres de cette année ont permis d'aborder des thématiques variées et ont touché 60 personnes :

- **Construction du prix en AMAP** : méthodes de calcul et communication avec les amapien·nes pour assurer une rémunération équitable du travail agricole et fixer un prix juste pour les amapien·nes
- **Communication en AMAP** : nourrir dialogue, lien social, confiance et co-responsabilité en AMAP
- **Livraison en AMAP** : organiser des livraisons qui facilitent l'échange, la convivialité et l'implication de tous et toutes.

Voyage d'études des paysan·nes 2024 : À la découverte des fermes qui coopèrent et qui ne travaillent pas leur sol

En 2024, 10 paysan·nes ont eu l'opportunité de rencontrer six fermes situées en Alsace-Lorraine, qui ont conçu leur exploitation autour du collectif et du principe du non-travail du sol.

L'objectif principal de ces visites était de confronter les pratiques agronomiques, d'échanger des idées et d'enrichir les réflexions sur la manière d'intégrer ces modèles collectifs et agroécologiques sur leur propre ferme.

Plusieurs fermes franciliennes ont mis en place des pratiques agricoles découvertes sur les fermes :

- Plantation des poireaux : débrousailleuse sur jeunes poireaux pour qu'ils repartent plus vigoureusement puis paillage avec de la balle d'épeautre
- Utilisation de lacto-fermentation de plantes régulatrices pour renforcer la santé des plantes

Discussion entre pairs à la ferme Fair'ma part sur les techniques de non travail du sol des poireaux, janvier 2024.

Photo : Lucie Humbaire

Rencontre des paysan·nes sur leur ferme et accompagnement individuel

Le Réseau des AMAP s'engage à rencontrer tous les nouveaux et nouvelles paysan·nes qui rejoignent le Réseau, afin de découvrir des fermes de plus en plus diversifiées et complémentaires de celles déjà existantes. En 2024, la chargée d'accompagnement des fermes a visité 10 fermes démarrant leur commercialisation en AMAP. Parmi les fermes travaillant déjà avec des AMAP, 11 paysan·nes ont été rencontré·es pour diverses raisons : calcul de la part de récolte, changements au sein de la ferme, projet de transmission, etc.

Ces moments d'échange en physique permettent de discuter des partenariats avec les AMAP et de répondre aux questions techniques soulevées par les paysan·nes. Nous savons que ces échanges individuels incitent souvent les producteurs à se concerter ensuite entre eux sur des problématiques communes.

25 paysan·nes nous ont sollicités pour être accompagnés sur divers sujets : calcul de part de récolte, médiation avec une AMAP, burn-out, manque de production, etc. Ces accompagnements ont augmenté par rapport à 2023, reflet des impacts du contexte météorologique.

Quelle viabilité et vivabilité du métier de maraîcher·ère en AMAP en 2024 ?

Marine Romain a mis à jour l'étude, réalisée en 2012 puis 2018, qui analyse la viabilité et la vivabilité du métier de maraicher·ères bio en AMAP en Île-de-France. 22 fermes maraîchères franciliennes ont été interviewées et leur comptabilité analysée.

Objectifs de l'étude :

- Réaliser un livrable pour apporter des références économiques sur les systèmes de maraîchage en AMAP en IdF, selon la surface maraîchère cultivée, le nombre d'unité de travail humain mobilisée sur la ferme et le niveau de mécanisation
- Observer et comprendre l'évolution des fermes depuis l'étude précédente en 2018
- Aborder la question de la vivabilité du métier de maraîcher·ère au sein de ces fermes.

1. Viabilité économique des fermes, le système AMAP apporte, en principe, un débouché et des prix sécurisés

- **Rentabilité malgré les hausses de charges** : Les fermes, malgré l'inflation et la hausse des charges (en particulier salariales), restent rentables. Elles dégagent un résultat positif et se rémunèrent en moyenne à 1,13 fois le SMIC mensuel.
- **Endettement et solvabilité** : Le taux d'endettement des fermes est relativement équilibré (entre 32 et 49 %), et elles ont une excellente capacité à rembourser leurs dettes, ce qui témoigne d'une solide gestion financière.

2. Vivabilité du métier : un amour pour leur métier

- **Charge de travail élevée mais acceptée** : Les maraîcher·ères travaillent beaucoup, mais parviennent à prendre en moyenne trois semaines de vacances. Leur attachement au métier reste fort, bien qu'il soit exigeant.
- **Isolement social et relations avec les amapien·nes** : L'isolement est un enjeu dans certaines fermes. Il est parfois compensé par des relations quasi-amicales avec certain·es amapien·nes.
- **Charge mentale réduite grâce aux AMAP** : Les contrats AMAP offrent une sécurité en termes de débouchés et de prix garantis, ce qui allège la pression liée à la commercialisation des produits. Cependant, la «pression du panier», liée à la capacité de proposer toute l'année un panier diversifié, demeure présente.
- **Reconnaissance et pénibilité** : Le métier reste marqué par une forte pénibilité physique, vue par certain·e comme un maintien en forme physique. Par ailleurs, un manque de reconnaissance du métier persiste. Le rôle essentiel dans la production alimentaire et la gestion de l'agriculture durable et bio est souvent sous-estimé, ce qui engendre un sentiment de frustration.

3. Comparaison entre 2018 et 2024

- **Chiffre d'affaires vs EBE (Excédent Brut d'Exploitation)** : Bien que le chiffre d'affaires augmente, l'EBE et le revenu disponible des maraîcher·ères ont diminué, particulièrement pour les fermes de grande taille où les charges, notamment salariales, sont plus importantes.
- **Revenu disponible**[1] : Le revenu disponible par producteur·rice varie selon la taille de la ferme. Les producteurs des catégories A (petites fermes non mécanisées) gagnent en moyenne 62 % du SMIC, tandis que ceux des autres catégories parviennent à un revenu supérieur à 1,5 fois le SMIC.

1 Le revenu disponible représente la somme dont l'agriculteur·rice dispose chaque année pour se rémunérer et créer une marge de sécurité.

4. Solutions et recommandations

- **Diversification des débouchés** : Face à la diminution des contrats dans certaines AMAP, une diversification des débouchés ou la création de nouvelles AMAP peuvent constituer une solution, mais cela implique une charge de travail supplémentaire.
- **Réponses à l'inflation** : Pour faire face à l'inflation, certaines fermes optent pour des stratégies de réduction des charges (report d'investissements, non embauche) ou adaptent les prix des paniers.

Une soirée de restitution des résultats a été organisée pour les porteur·euses de projet avec la participation de François Léger, enseignant chercheur en agroécologie à AgroParistech. 40 personnes ont participé à l'évènement.

4. Accompagner et renforcer les partenariats entre fermes et groupes

Le travail sur les fermes, impacté par une année continue de pluie

En 2024, les fermes ont été affectées par l'excès d'eau constant depuis l'automne 2023. Plusieurs communications ont été réalisées par le Réseau AMAP IdF pour interpeller les amapien·nes sur la situation des fermes et les impacts sur la production et le moral des paysan·nes. Des temps d'échanges ont été organisés entre mai et juillet pour recueillir la parole des paysan·nes et pouvoir communiquer au mieux leurs réalités et problématiques aux institutions et aux amapien·nes. Les communications réalisées par le Réseau ont été relayées par les fermes auprès de leurs AMAP.

Impacts de l'humidité sur les cultures, jardin Les beaux ares du furieux temps, juin 2024

Les constats météorologiques :

- L'équivalent d'un an de pluie sur une période de 6 à 7 mois, qui a entraîné un manque de lumière important, surtout en fin d'hiver, affectant ainsi la croissance des cultures.
- Au printemps, les températures ont connu des variations fortes, rendant difficile la gestion des plantations et des semis. La « fenêtre météo » pour installer les cultures a été très réduite, avec seulement quelques heures de conditions favorables au lieu de plusieurs jours.

Les conséquences sur les cultures :

- Le manque de lumière a freiné la photosynthèse et perturbé le développement des plantes.
- Les fortes variations de température au printemps ont entraîné des retards et des difficultés dans la croissance des cultures sensibles.
- L'humidité a favorisé l'apparition de ravageurs et de maladies
- Les conditions du sol n'ont pas été idéales, rendant difficile la préparation et la plantation. Cela a touché l'ensemble des productions agricoles : maraîchage, céréales et élevage.

Les impacts se sont fait sentir à différents niveaux :

- Un retard dans les activités agricoles a été observé en raison de l'inertie induite par ces conditions climatiques.
- La charge de travail des paysan·nes a été décuplée : il a fallu replanter, ressemer, et désherber de manière plus intensive.
- Un moral affecté et une charge mentale exacerbée du fait des pertes sur les cultures, mais surtout des difficultés à s'organiser et à planifier le travail. Chaque décision prise a un impact direct sur l'ensemble de la saison, exigeant une organisation rigoureuse et des ajustements constants. À moyen terme, c'est la santé physique et mentale des agriculteur·rices qui est affectée par des conditions de travail toujours plus difficiles et incertaines.
- Sur le plan économique, les coûts supplémentaires liés à l'achat de plants, aux traitements antiparasitaires en élevage et aux investissements nécessaires pour pallier les conditions défavorables se sont accumulés.

Les années d'expérience des paysan·nes, le travail en équipe, la capacité d'adaptation de leur outil de production (surface sous serre, diversité des parcelles, exposition au vent etc.) et les pratiques de non-travail du sol ont constitué des facteurs clés pour faire face à cette saison extrêmement complexe.

A l'inverse, des facteurs fragilisent certaines fermes : l'installation seul·e, le faible nombre de surfaces cultivables, ou le manque d'expérience chez les jeunes agriculteur·rices en phase d'installation. Enfin, le soutien moral des AMAP a été précieux pour maintenir la motivation des agriculteur·rices

La mobilisation des AMAP pour soutenir les paysan·nes

Pour faciliter l'appropriation des impacts météorologiques sur les fermes par les amapien·nes, un atelier d'échange entre AMAP a été organisé en juillet avec une quinzaine de participant·es. Des outils et pratiques ont été partagés pour échanger sur la situation au sein de l'AMAP. Des actions ont été mises en avant pour agir aux côtés des paysan·nes :

- Prendre des nouvelles régulièrement des fermes partenaires
- Jouer le rôle de relai et porte-voix des réalités des fermes auprès des amapien·nes, notamment auprès des nouveaux adhérent·es et au moment des paniers d'hiver plus légers ou du renouvellement.
- Organiser des ateliers sur la ferme, voire prendre le relai sur la ferme pour permettre aux paysan·nes de partir quelques jours
- Organiser une réunion de bilan de saison avec la ferme et les amapien·nes pour échanger sur la situation et ses impacts
- Participer au financement de l'outil de production via une cagnotte solidaire qui permet d'encadrer le prêt à taux zéro par exemple.

Pour faciliter la mobilisation des amapien·nes et clarifier le cadre juridique de certaines actions (présence des amapien·nes sur la ferme, soutien financier aux fermes), la section « Ressources » du site internet a été régulièrement alimentée avec des fiches pratiques.

Au-delà des temps collectifs et des partages de ressources, 8 AMAP ont été accompagnées pour aider leur ferme partenaire face aux difficultés rencontrées. Il s'agissait notamment d'encadrer la communication avec la ferme et les adhérent·es, de renforcer les actions interAMAP, de faire connaitre les dispositifs d'aide de la MSA, et de faciliter l'organisation d'action (soutien financier, atelier à la ferme, etc.).

En 2024, quatre fermes en AMAP ont bénéficié d'un accompagnement sur des questions de souffrance au travail et d'accidents : soutien humain apporté par le Réseau, mise en relation avec des structures proposant des dispositifs de répit (comme la MSA et son aide au répit), ou de l'accompagnement psychologique.

Malheureusement, aucun fonds d'urgence n'a été débloqué en 2024 pour les maraîcher·ères suite aux fortes précipitations.

Ces conditions météorologiques continueront d'affecter la situation en 2025. Il y a notamment des craintes concernant les renouvellements au sein des AMAP, en raison de paniers plus petits, et d'un contexte parfois déjà tendu.

La communication au sein du partenariat entre l'AMAP et la ferme

En 2024, les salariées et administrateur·rices du Réseau ont travaillé avec 16 AMAP et fermes partenaires rencontrant une situation difficile, voire conflictuelle. L'accompagnement auprès des amapien·nes et paysan·nes a pour objectif de caractériser la situation et les besoins de chaque partie, de cadrer les échanges, d'identifier des repères communs et de prendre du recul sur la situation.

Le niveau de conflictualité et les sujets de tension sont très variés d'une AMAP à l'autre : arrêt d'activité du·de la paysan·ne partenaire, partenariat récent ou au contraire très ancien, communication entre le bureau et la ferme maraîchère, évolution du prix, contenu du panier, investissement des amapien·nes à la ferme, etc.

La commission « Ethique et médiation » du Réseau AMAP IdF, composée d'administrateur·rices amapien·nes ou paysan·nes et d'une salariée, constitue un espace d'échanges pour décider collectivement des modalités d'accompagnement :

- L'accompagnement consiste, a minima, en des échanges téléphoniques et le partage de recommandations par mail auprès des référent·es de l'AMAP et de la ferme.
- La ferme est accompagnée (appels, et/ou visite sur la ferme) pour renforcer la communication auprès des adhérent·es sur la situation agricole, économique et humaine de sa ferme.
- Un·e membre de la commission peut se déplacer pour animer des échanges et faciliter la compréhension des besoins de chaque partie. En 2024, 10 déplacements ont été réalisés par une salariée.
- Lorsque plusieurs AMAP sont concernées par une situation, des temps d'échanges en inter-AMAP peuvent être organisés.

En 2024, 4 paysan·nes nous ont sollicité pour (re)calculer leur prix de panier à partir de leurs charges avec l'outil développé par le Réseau AMAP IdF. Ce calcul permet d'être en mesure d'expliquer ce que recouvre son prix et de discuter des

augmentations avec ses groupes partenaires. Une évolution du tableau excel permet maintenant de générer automatiquement des graphiques pour faciliter la compréhension du prix du panier par les amapien·nes.

Exemple de répartition du coût d'un panier AMAP, sans transport et TVA

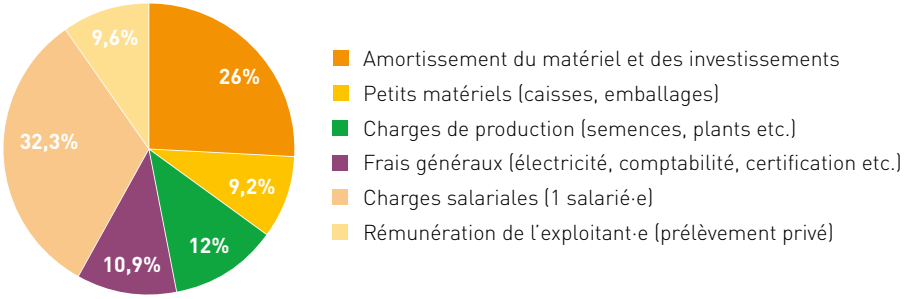

De nombreux échanges ont eu lieu avec des paysan·nes concernant le format des paniers face à l'augmentation des charges. Faut-il se diriger vers des paniers d'une valeur proche de 30 €, au risque de dépasser un prix plafond ? Ou, face à la multiplication des petits paniers, est-il pertinent de privilégier un format unique de panier moyen pour correspondre davantage à la taille des foyers composant l'AMAP ? Et ce, au risque de devoir trouver davantage d'amapien·nes. Ces ajustements se font sur le temps long et nécessitent de nombreuses discussions avec les différentes AMAP d'une ferme. Il faut s'assurer que les choix soient cohérents au regard de l'organisation de la ferme, mais aussi des habitudes de consommation et des budgets des amapien·nes.

«Il y a quoi dans le panier cette semaine ?»

En 2024, le Réseau AMAP a démarré une récolte de données sur les contenus des paniers de légumes. L'objectif : avoir une image des paniers proposés en fonction des types de fermes et des saisons pour comprendre et expliquer la grande diversité des paniers de légumes en AMAP. Malgré la faible disponibilité des fermes et la saison difficile, 20 fermes ont partagé le contenu de leurs paniers AMAP à Josiane Lontsi chargée de cette étude. Des entretiens ont été réalisés avec 26 maraîcher·ères et 11 amapien·nes. Une synthèse sera diffusée pour montrer comment les facteurs internes (surface, type de sol, équipement, main d'œuvre etc.) et externes (météo, ravageurs, attentes des amapien·nes, etc.) des fermes affectent le contenu des paniers.

Une année marquée par des arrêts d'activité

L'année 2024 a été marquée par plus d'une dizaine d'arrêts ou diminution d'activité dans le maraîchage, aussi bien en Île-de-France qu'en dehors, pour des raisons diverses et complexes. Ces arrêts sont liés à une combinaison de facteurs qui impactent les paysan·nes dans leur quotidien. Une partie des maraîcher·ères qui souhaitent s'arrêter ont commencé par diminuer leur niveau de production et leur nombre d'AMAP en 2024.

Parmi les causes principales, on retrouve :

- Une année très difficile, avec une charge de travail décuplée pour des résultats mitigés, ce qui a accéléré certaines réflexions pour des fermes déjà en difficultés ;
- La fatigue physique, parfois exacerbée par des accidents de travail ;
- L'épuisement mental lié à la charge de travail et à la pression constante ;
- L'endettement à court terme, qui pèse lourdement sur la gestion des exploitations ;
- Les difficultés de commercialisation, cette cause n'était pas du tout présente il y a quelques années pour les fermes franciliennes ;
- Le départ de membres de la ferme (associé·e ou salarié·es) ;
- L'impact global de ce métier sur la vie personnelle, qui peut entraîner un déséquilibre difficile à gérer après plusieurs années.

Le métier de paysan·ne, avec ses multiples casquettes, est particulièrement exigeant. Nombreux sont les paysan·nes exprimant ne pas souhaiter faire ce métier toute leur vie. Aussi, à l'inverse de modèles de fermes avec un endettement trop fort, il est encourageant de constater que de plus en plus de paysan·nes parviennent à s'arrêter lorsqu'ils en ressentent le besoin. Par ailleurs, l'arrêt d'un·e paysan·ne ne signifie pas la fin de l'activité agricole de la ferme. Toutes les fermes qui ont arrêté et qui ont été accompagnées par nos structures ont trouvé des repreneur·euses.

La mise en place de nouveaux partenariats maraîchage

La mise en place d'un nouveau partenariat, suite à un départ à la retraite, l'arrêt d'une activité ou un désaccord entre la ferme et l'AMAP, est un moment délicat. L'enjeu est de garantir la continuité de l'association et du nombre d'adhérent·es, tout en construisant le partenariat sur de nouvelles bases. Cette démarche peut ne pas aboutir à cause d'un décalage d'attentes entre le groupe et le·la paysan·ne qui reprend le partenariat. Pour limiter ces risques le Réseau accompagne les parties prenantes pour s'assurer qu'elles précisent et exposent clairement leurs attentes concernant les conditions du partenariat.

En 2024, le Réseau AMAP IdF a ainsi accompagné la mise en place de 30 nouveaux partenariats entre des maraîcher·ères et des AMAP déjà en place, un chiffre bien supérieur à 2023 qui s'explique par :

- L'arrêt d'activités de certaines fermes, dont plusieurs jardins d'insertion
- Le choix de la ferme de diminuer le nombre d'AMAP partenaires pour alléger la charge de travail
- La relocalisation de la commercialisation pour les fermes hors Île-de-France pour lesquelles le déplacement n'est plus suffisamment rentable

Répliquer le modèle AMAP pour les autres productions que le maraîchage

Depuis plusieurs années, le Réseau AMAP IdF accompagne amapien·nes et éleveur·euses, arboriculteur·rices, céréalier·ères, etc. afin de construire des partenariats adaptés aux spécificités de chaque production. En 2024, faute de temps disponible, cette mission n'a pas pu être menée de façon proactive.

Renforcer la mise en relation entre des fermes céréalières, des élevages, des vergers (etc.) et des AMAP en recherche de nouveaux partenariats

Ce travail de mise en relation est complexe et un certain nombre de prise de contact par les AMAP n'aboutissent pas :

- L'identification de fermes potentielles en fonction de la demande d'une AMAP nécessite du temps
- Une mutualisation entre plusieurs AMAP proches distribuant le même soir est souvent nécessaire afin de rentabiliser le déplacement de la ferme
- Les informations sur les partenariats déjà existants de certaines AMAP ne sont pas toujours à jour sur les fiches des groupes AMAP.

Les chiffres de 2024 :

- 11 groupes AMAP ont été mis en relation avec des fermes céréalières, des vergers, des élevages suite à une sollicitation. En 2024, le Réseau a été moins sollicité par les AMAP pour ces nouveaux contrats. Cela reflète peut-être le manque de disponibilité des référent·es pour développer de nouveaux partenariats.
- 1 AMAP a été accompagnée pour prendre contact avec d'autres AMAP à proximité afin de mutualiser un partenariat avec une ferme
- 12 fermes ont été accompagnées pour trouver de nouvelles AMAP, dont 50% de fermes démarrant leur commercialisation en AMAP. Un chiffre en

augmentation par rapport à 2022.

- 6 nouveaux partenariats ont été conclus entre des AMAP et des fermes suite à un travail de mise en relation par le Réseau AMAP IdF (produits de chèvres, œufs, volailles et légumineuses).

Consolider les partenariats existants

Lorsque nous sommes sollicités, le Réseau AMAP intervient auprès des fermes non maraîchères pour faciliter la communication auprès de leurs AMAP partenaires. Si la ferme rencontre une situation particulière, ou simplement pour faire un bilan de saison, nous pouvons animer une réunion interAMAP en visio ou sur la ferme.

Les temps d'échange et d'accompagnement sur le cadre juridique des partenariats AMAP constitue aussi une opportunité pour sensibiliser les amapien·nes sur la consolidation de leurs partenariats sur les produits d'élevage, de céréales, de PPAM, de fruits etc. Cela passe notamment par un engagement :

- Sur l'ensemble de la saison (plutôt que des commandes ponctuelles) ;
- Sur une part de production variable (assiette de fromages par exemple, plutôt que des pièces au choix) ;
- Qui intègre au maximum l'ensemble des produits issus de la ferme (chevreaux issus de la production de fromages de chèvres par exemple).

II Consolider et diffuser le modèle AMAP

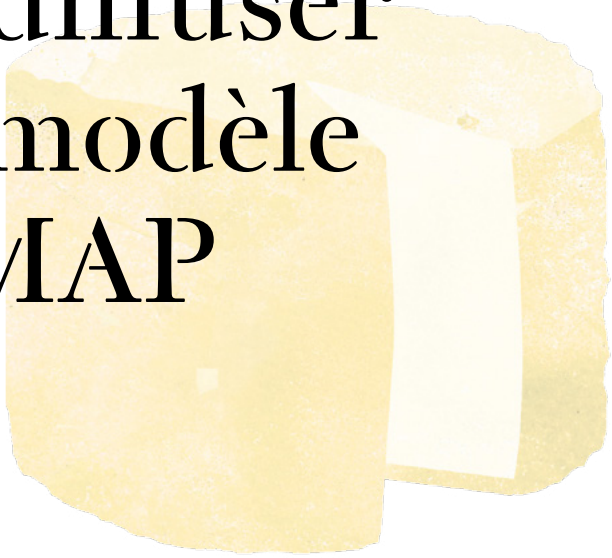

1. Accompagner la création de groupes en AMAP

Le Réseau AMAP IdF a poursuivi ses missions d'accompagnement à la création de nouvelles AMAP en 2024.

Les soirées « Tout savoir sur l'AMAP avant d'en créer une ou d'en rejoindre une »

En 2024, le Réseau a animé 3 soirées (regroupant 26 personnes) pour les personnes souhaitant créer une AMAP et celles qui veulent simplement découvrir le modèle AMAP. Co-animées par une salariée et un·e paysan·ne en AMAP, ces soirées en visioconférence rappellent les principes fondamentaux des AMAP en racontant l'expérience d'une ferme avec ses AMAP partenaires.

Un accompagnement individuel

En prolongement de ces soirées, 13 porteur·euses de projet ont été en lien avec le Réseau pour la création d'une AMAP, de l'idée à la réalisation. Cet accompagnement se traduit par des relectures de statuts associatifs, des conseils sur tous les sujets liés à la vie de l'AMAP, mais aussi, si besoin, une participation à des réunions de lancement du projet. L'accompagnement se poursuit par la mise en relation des nouveaux groupes avec des paysan·nes, déjà installé·es ou en cours d'installation en lien avec nos partenaires du pôle Abiosol.

Grâce à cet accompagnement, et à la motivation d'habitant·es de toute la région, **7 nouveaux groupes en AMAP** ont vu le jour en 2024.

Nouveauté en 2024, 5 accompagnements du Réseau ont porté sur des projets d'AMAP en entreprises, à l'initiative soit de salarié·es, du CSE (ex-Comité d'entreprise) ou de la direction RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises). Il existe déjà plusieurs AMAP organisées au sein d'une entreprise mais il y a peu de mutualisation et de partage d'expériences entre ces AMAP. Un groupe de travail sur l'accompagnement des AMAP en entreprise a été créé pour accompagner au mieux les futurs projets.

2. Accompagner les groupes existants et les partenariats

Les formations : premier levier d'action

Si le Réseau AMAP IdF accompagne quotidiennement les groupes en AMAP de la région en répondant à leurs sollicitations ponctuelles, il reste fidèle également à sa tradition d'éducation populaire : partage d'expériences, enrichissement entre pair·es… C'est à travers une offre de formation variée que nous essayons de nous poser collectivement les bonnes questions plutôt que de donner des réponses toutes faites.

Formations sur l'agriculture et l'alimentation

Ces formations, co-organisées avec Terre de Liens Île-de-France et les Ami·es de la Confédération Paysanne, sont à destination des citoyen·nes adhérent·es de nos réseaux respectifs. Elles ont pour objectif de consolider les connaissances, compréhension et capacité d'action de nos membres sur le monde agricole. En 2024, le catalogue commun à nos trois structures a comporté 19 formations pour comprendre, agir et découvrir les fermes et le métier de paysan·nes.

Journée d'échanges avec les AMAP autour de Brie-Comte-Robert, juillet 2024

Formations liées à la vie de groupe en AMAP

Cette année, le Réseau a organisé les formations suivantes :

- **Les journées d'échanges entre AMAP, une journée de formation « sur mesure » pour les AMAP d'un même territoire**. Une nouvelle édition de cette formation a été organisée à Brie-Comte-Robert sur une ferme en AMAP avec 14 participant·es de 8 AMAP différentes. Un temps riche pour prendre de la hauteur sur ses pratiques, rencontrer des amapien·nes qui partagent des problématiques et se motiver pour retourner dans son AMAP avec de nouvelles idées !
- **Les Ateliers Mardi pratique :** Des ateliers de 2h en visio ont lieu tous les 3e mardi du mois sur des thématiques correspondant aux besoins identifiés sur le terrain (Se mobiliser pour accompagner un·e paysan·ne en difficulté ; Agir en AMAP pour une véritable accessibilité alimentaire ; Organiser un événement etc.). Ils permettent d'échanger à plusieurs sur une thématique et de pouvoir mutualiser les expériences et les pistes de solutions.
  9 ateliers ont été organisés en 2024 avec environ 90 participant·es.
- **Les outils d'animation, investir l'espace public pour interpeller les habitant·es.** Organisée en deux temps (visio et présentiel), cette formation est consacrée au partage d'expériences, à la découverte de techniques et d'outils d'animation et au travail sur la posture d'animateur·rice ainsi qu'aux conditions de réussite pour une intervention dans l'espace public.
  18 participant·es.
- **La formation « Enfin des réunions réjouissantes »** a regroupé 12 participant·es. Les objectifs de ces trois soirées de formations : organiser une réunion avec des participant·es contents de venir et actifs, définir des objectifs clairs pour ses réunions, respecter les horaires et construire une atmosphère positive et efficace.

L'accompagnement de la vie quotidienne des groupes AMAP

Chaque année, des groupes AMAP nous contactent pour avoir des conseils sur le cadre juridique et éthique du modèle AMAP. Cette année, nous avons ainsi répondu à des sollicitations sur les obligations légales d'un contrat AMAP (notamment la signature), sur les modalités de soutien financier pour les fermes, sur la rédaction de nouveaux statuts, sur la gouvernance collégiale, sur la responsabilité du représentant légal, ... Les bénévoles d'AMAP interpellent aussi le Réseau lorsqu'ils·elles questionnent l'organisation de leur AMAP (répartition des tâches, prise de décision etc.) ou que le collectif ou bureau est traversé par des tensions.

Un nouvel atelier mardi pratique a été organisé spécifiquement pour échanger sur la répartition du travail bénévole, l'accueil de nouveaux référent·es, et la gouvernance collégiale. Des exemples de statuts d'AMAP en organisation collégiale sont aussi disponibles sur le site internet du Réseau.

En 2024, ce sont une quinzaine d'AMAP qui ont été accompagnées pour travailler sur leur organisation ou des questionnements juridiques.

Les outils de dématérialisation des contrats

Clic'AMAP est un outil web offrant une gestion dématérialisée des contrats en AMAP, des distributions et de la communication interne. Cet outil a été développé par le réseau des AMAP en Auvergne-Rhône-Alpes et est déployé par plusieurs réseaux d'AMAP en France avec l'appui du Miramap. Le Réseau AMAP IdF participe à la gouvernance et aux choix de développement de cet outil.

A ce jour, environ 70 groupes franciliens ont activé leur compte sur Clic'AMAP. Parmi ceux-ci, une quinzaine utilisent tout ou partie des fonctionnalités du logiciel sur leur activité.

L'éthique du modèle AMAP

Depuis 2023, la marque AMAP est devenue une marque collective. Il revient à chaque utilisateur du terme AMAP de s'assurer de l'adéquation entre son fonctionnement et les conditions d'usage du terme AMAP. Celles-ci sont définies dans le règlement d'usage de la marque.

L'année 2024 a été dédiée à la traduction des implications de ce cadre pour différents sujets : ventes ponctuelles, produits transformés, modèle de ferme,

groupements d'achats, présence des amapien·nes sur la ferme, soutien financier etc. Un ensemble de ressources (fiches pratiques et page dédiée) a été mis à disposition sur notre site internet.

- Un outil d'analyse de pratiques « Diag'AMAP » pour faciliter le dialogue et l'échange sur le fonctionnement de l'AMAP et permettre à chaque AMAP de se situer par rapport au cadre juridique et à l'éthique du modèle.
- Une présentation pour appréhender les repères juridiques à respecter en tant qu'AMAP et analyser des cas concrets d'interrogations juridiques (commande ponctuelle, artisanat, place des paysan·nes dans la gouvernance, déclaration en préfecture etc.).
- Un questionnaire pour analyser les partenariats sur les produits transformés, et différencier les partenariats qui respectent le cadre juridique de l'AMAP, de ceux qui devraient faire l'objet d'un groupement d'achat
- Une fiche pratique pour accompagner les AMAP qui souhaiteraient créer un groupement d'achats pour continuer à soutenir certaines fermes ou activités artisanales via des commandes ponctuelles.

Un atelier mardi pratique a été dédié à ce sujet très dense pendant lequel les 14 participant·es ont analysé des cas concrets à partir du cadre juridique et de l'éthique AMAP.

Voyage d'études amapien·nes : « Déplacer des montagnes, avec des AMAP »

Le voyage d'études pour les amapien·nes a eu lieu les 13 et 14 décembre 2024. Une édition hivernale « spéciale 20 ans », pour revenir sur la mobilisation des AMAP en faveur de l'agriculture paysanne depuis 20 ans. Les 9 participant·es ont pu rencontrer 8 paysan·nes sur deux jours. Nous sommes revenus sur la mise en place de structures pour démultiplier l'installation de nouvelles fermes avec le test d'activité (Champs des possibles) et l'accompagnement de l'émergence de projet (Abiosol). Un arboriculteur, et une éleveuse, historiques du mouvement AMAP nous ont raconté comment leurs AMAP ont su se mobiliser pour les accompagner face aux aléas. La cagnotte solidaire « Le bonheur est dans le prêt » a partagé comment elle organise des prêts à taux zéro pour financer les investissements sur des fermes.

Marc-Albert partage ses questionnements sur la fertilité des sols, Magny Les Hameaux (78)

3. Diffuser le modèle AMAP

Rendre les AMAP plus accessibles

Agir pour l'accès à une alimentation de qualité pour toutes et tous, quels que soient sa situation économique, son bagage socio-culturel ou son implantation géographique, est une manière de poursuivre la transformation sociale initiée par le mouvement des AMAP.
Le Réseau AMAP IdF s'investit pour impulser des projets et accompagner les groupes AMAP, les fermes ainsi que les partenaires institutionnels ou associatifs qui souhaitent mettre en place des actions concrètes en faveur d'une alimentation de qualité accessible pour toutes et tous.

Accompagnement des groupes AMAP

Le Réseau accompagne les AMAP et les paysan·nes, collectivement ou individuellement, par la mutualisation des expériences menées depuis plusieurs années, le partage d'outils et des principes d'action, ou encore la recherche de partenaires sociaux locaux et de financements dédiés.

Parmi les temps collectifs, en 2024 :

- une inter-AMAP dans les Yvelines, à Guyancourt, spécialement dédiée à cette thématique,
- un après-midi consacré à la projection dans des projets d'accessibilité alimentaire lors d'une journée d'échanges entre AMAP de Seine-et-Marne, à Brie-Comte-Robert
- un temps d'échange entre AMAP ayant mis en place des prix différenciés de paniers en fonction de la situation économique des adhérent·es pour partager leur système ainsi que les freins et les leviers identifiés
- un temps en visio avec les producteur·rices sur les possibilités de contracter des partenariats avec les centres des Restos du cœur, inspirés d'une éthique AMAP.

Des ateliers en visio ont également permis d'aborder les différentes manières d'agir pour un accès de toutes et tous à une alimentation de qualité :

- Un « atelier mardi pratique » consacré à l'accessibilité alimentaire en AMAP
- Un atelier en visio sur le rôle des AMAP dans les initiatives de Sécurité sociale de l'alimentation (co-organisé avec plusieurs réseaux dont le Réseau des AMAP AURA et Isère).

La place des AMAP dans les projets de Sécurité sociale de l'Alimentation est revenu à plusieurs reprises cette année :

- Engagement d'amapien·nes dans des expérimentations SSA menées à Paris, au Kremlin Bicêtre ou à l'échelle du département (projet Vital'im porté par le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis).
- Implication du Réseau, à titre d'exemples, dans l'organisation d'une journée inter-Réseaux sur la SSA, dans le recueil d'expériences d'une AMAP conventionnée par une caisse locale de SSA à Cadenet dans le Vaucluse et dans l'animation d'un atelier de réflexion sur le conventionnement lors de l'AMAParty à la ferme de Combreux en octobre.

Le Réseau a accompagné plusieurs projets portés d'accessibilité par des AMAP et des fermes allant de l'information sur les systèmes d'ores et déjà mis en place, aux conseils dans la réalisation d'un projet (accueil des personnes, rôle des différentes parties prenantes, élaboration de convention de partenariats, cadre administratif et financier, etc.), ou encore à l'identification de partenaires.

Un partenariat avec un centre social

Un exemple, dans le 15e arrondissement de Paris, 12 familles du centre social du Foyer de Grenelle, ont intégré les deux AMAP présentes sur place, Elément Terre et l'AMAP des Volontaires avec la mise en place d'un panier à tarif accessible adapté à leur budget. L'équipe du centre social et les groupes AMAP ont collaboré étroitement pour mettre en place ce projet que ce soit dans le lien avec les familles, le travail sur l'accueil au sein de l'AMAP, le financement de la part restante pour atteindre le prix de panier de légumes des maraîcher·ères, ou encore la rédaction des contrats et d'une convention de partenariat. Beaucoup d'apprentissage de part et d'autre et des familles ravies de la qualité des légumes et de les cuisiner !

Les actions à l'échelle régionale

Plusieurs clés de réussite sont identifiées pour la mise en place en AMAP de projet d'accessibilité alimentaire. L'une d'elle réside dans le choix d'un partenaire social.

Dans certaines situations, ce choix est évident : l'AMAP distribue dans un centre social, dont l'équipe est sensible à la thématique de l'alimentation ou des amapien·nes connaissent bien une structure associative et font le pont entre les deux structures.

Mais ce n'est pas toujours le cas et pour faciliter la mise en place de projets commun, le Réseau des AMAP prend le temps de rencontrer et d'échanger avec des partenaires potentiels. Ainsi, à titre d'exemples, nous avons :

- Participé à une journée d'échanges organisée par la Fédération des centres sociaux de Seine-et-Marne,
- Echangé à plusieurs reprises avec le CESS pour envisager des projets communs aux équipes AMAP et aux épiceries sociales et solidaires,
- Rencontré les animateur·rices de la délégation du Secours Catholique de Paris (plusieurs mises en lien établies) et d'Essonne.

Enfin, le Réseau a apporté son soutien dans l'organisation d'évènements ou de temps d'échanges sur la thématique de l'accès digne pour toutes et tous à une alimentation durable et choisie et est intervenu dans certains des débats organisés. A titre exemples, intervention lors d'une soirée-débat sur la solidarité alimentaire organisée par le centre Paris Anim' Montparnasse ou encore sur le stand de la mairie de Paris dans le cadre du Salon de l'agriculture.

Le travail inter-régional avec le Miramap

Le Réseau IdF s'est particulièrement impliqué dans le groupe de travail inter-régional sur l'accessibilité alimentaire (réunissant salarié·es et administrateur·rices des différents réseaux régionaux et du MIRAMAP), qui a porté plusieurs projets en 2024 :

- Travail sur la place et le rôle des AMAP et des Réseaux dans les initiatives vers une Sécurité sociale de l'alimentation : organisation d'une journée inter-régionale, interview des AMAP et des maraîchers impliqués dans des initiatives de SSA (notamment expérience à Cadenet) ; co-animation d'un atelier en visio.
- Réflexion sur les financements potentiels des projets d'accessibilité alimentaire en AMAP
- Mutualisation de déroulés d'animation pour déconstruire les idées reçues sur la bio et les publics avec de petits budgets.

Comment parler à un public jeune des enjeux de l'agriculture et de l'alimentation et du modèle AMAP ?

Les amapien·nes et producteur·rices sont régulièrement invité·es à présenter l'AMAP dans des établissements scolaires (élémentaire, collège, lycée), ou amené·es à échanger avec un public jeune lors d'évènement. Cependant, il n'est pas toujours évident de trouver la bonne posture et de savoir comment aborder les sujets qui nous préoccupent, que ce soit l'agriculture paysanne, l'alimentation durable ou encore la consommation en circuit-court.

Le Réseau a ainsi élaboré (et testé) des déroulés d'animation à destination des enfants de classes élémentaires, animations centrées sur la découverte sensorielle d'un panier de légumes de saison d'une ferme en AMAP. Ces animations reposent sur une démarche participative basée sur les réactions et l'expérience concrète des enfants et peuvent être déclinées pour des enfants de maternelle ou des collégien·nes. Plusieurs séances ont été élaborées (avec une thématique dominante, la saisonnalité, la provenance des légumes) et peuvent être animées de manière autonome ou combinée à plusieurs moments de l'année. Des ressources accompagnent ces déroulés : livres, films, catalogue de photos de légumes dans les champs et sont disponibles sur une nouvelle page du site internet dédié aux actions pédagogiques.

Les amapien·nes intéressé·es par ces actions ont pu échanger sur leur expérience et leur projet lors d'un atelier en visio, cela a été l'occasion de leur présenter ces différents outils et la manière de les utiliser.

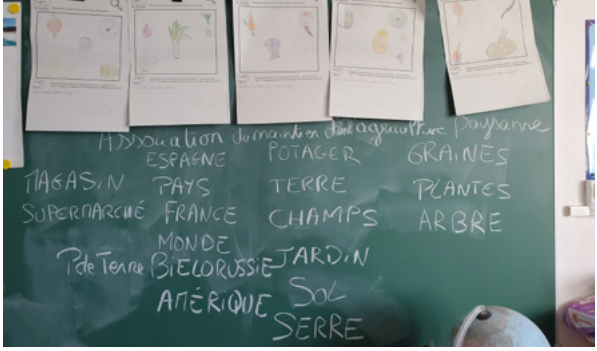

Animation autour du panier de légumes dans une classe de CM2 en Essonne, février 2024

4 vidéos, 4 légumes, 5 maraîcher·ères

Puisqu'il n'est pas toujours possible d'aller sur une ferme rencontrer un·e maraîcher·ère, nous avons commencé une série de vidéos sur le cycle de production des légumes pour mieux comprendre la saisonnalité et le travail des paysan·nes pour nous nourrir.

Nous partons ainsi à la découverte de la production des courges avec le récit d'Aurélia, installée en Seine-et-Marne, des actions pour protéger les choux des ravageurs et des coups de chaud avec Antonin et Julien dans le Vexin, du travail de Maëla pour récolter de beaux poireaux dans l'Essonne et enfin de la saison de production des tomates, du semis à la récolte, avec Mustafa, en Seine-et-Marne.

Les objectifs de ces films :

- Répondre très simplement à toutes les questions que l'on peut se poser sur la manière de faire pousser un légume, sur la durée et les étapes de production
- Permettre de mieux visualiser la partie de la plante que l'on mange
- Raconter les gestes de paysan·nes pour avoir de beaux légumes dans nos paniers

Ces vidéos ont ainsi plusieurs visées pédagogiques. Tout d'abord se questionner sur l'origine des légumes que nous mangeons et leur lien avec la terre mais aussi de découvrir le visage de producteur·rices près de chez nous en Ile-de-France.

Chaque mois, dans notre newsletter de 2025, une vidéo d'un nouveau légume sera diffusée et accompagnée par une infographie et une petite histoire sur son cycle de production.

Atelier sur les politiques publiques agricoles lors de l'AG du Réseau, mars 2024

4. Pérenniser le Réseau

Vie et fonctionnement associatif

L'assemblée générale du Réseau s'est déroulée le samedi 23 mars à la mairie du 20e arrondissement et a approuvé le rapport d'activité, le rapport financier et les comptes ainsi que le budget pour l'année 2024.

L'Assemblée générale a renouvelé le mandat de 2 administrateurs du collège ferme et de 5 administrateur·rices du collège des groupes en AMAP. Elle a élu 4 nouveaux administrateur·rices du collège ferme et 2 dans le collège groupe AMAP.
L'ensemble de ses administrateur·rices forment le Collectif. Pour connaître les administrateur·rices et l'équipe salariée, rendez-vous sur notre site internet.

	Nouveaux mandats	Mandats en cours	Total du collège
Fermes	6	3	9
Groupes	7	3	10

Afin de travailler sur les actions votées en Assemblée générale, chaque membre du Collectif choisit un sujet d'engagement sur lequel il est redevable au Collectif. Ils deviennent ainsi représentant·es légaux, référent·es sur des missions particulières, référent·es Richesses Humaines ou bien encore référent·es des structures partenaires (Abiosol, Les Champs des Possibles et MIRAMAP).

Le Collectif s'est réuni 7 fois en 2024 pour travailler sur les sujets à visée stratégique : six réunions soirées en visio ou en mixte visio/présentiel, 1 journée sur une ferme. Pour ces réunions du Collectif, l'ordre du jour est co-construit par l'ensemble des administrateur·rices et l'équipe salariée. Leur fonctionnement est basé sur une démarche participative et collective sans hiérarchie des responsabilités, favorisant l'échange et la prise des décisions par consentement ou à la majorité.

Les administrateur·rices se réunissent également dans le cadre du Comité de Gestion (CG) pour coordonner les actions des postes salariés, traiter les questions de gestion courante et préparer les réunions du Collectif. Il s'est réuni onze fois par téléphone en 2024. L'ordre du jour du CG est également co-construit par l'ensemble du Collectif et l'équipe salariée.

En 2024, l'association a poursuivi les actions et réflexions en commissions et en groupes de travail, ces derniers facilitant l'implication de bénévoles non administrateur·rices : adhésions, accessibilité alimentaire, etc.

La commission finance est montée en puissance et a travaillé à de nouvelles stratégies, afin de procéder à de nouvelles levées de fonds pour répondre à la fragilité du modèle économique du Réseau des AMAP Ile-de-France et aux récentes baisses de subventions publiques.

Malgré tous les efforts déployés par l'équipe salariée et les administrateur·rices impliqués sur cette commission finances, dans un contexte économique défavorable, la situation financière du Réseau AMAP Idf s'est dégradée de manière significative en 2024. Le rapport financier partage des éléments d'analyse de cette situation. Il est d'ores et déjà nécessaire de se mobiliser collectivement pour travailler à la pérennisation de la structure.

L'équipe salariée

Au service de l'association et en proximité avec le Collectif, l'équipe salariée concrétise les actions du Réseau AMAP IdF, votées par l'Assemblée générale. Elle se compose au 31 décembre 2024 de six personnes en CDI : deux temps pleins, un temps partiel annualisé à 90% et deux temps partiel mensuels à 80% et un à 90%.

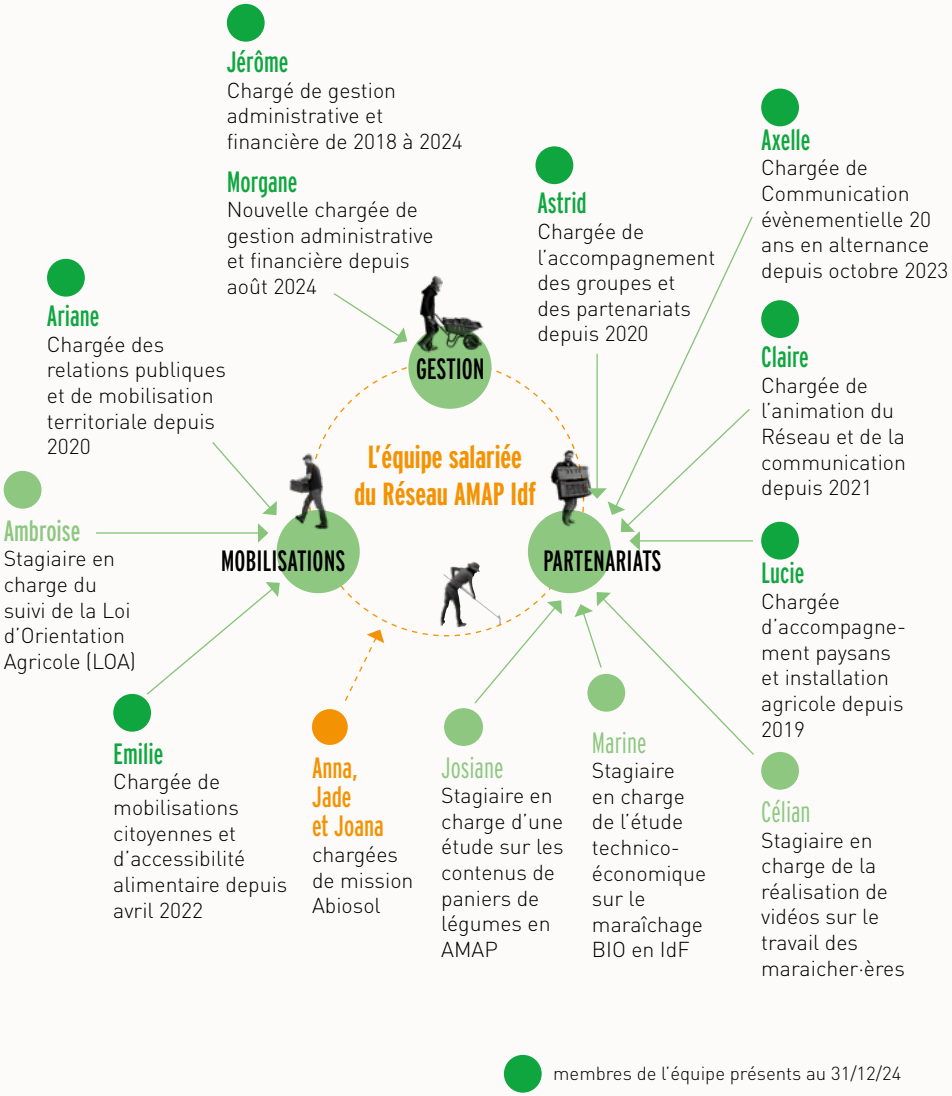

Adhésions

Côté groupes en AMAP : le nombre de groupes cotisant cette année est en légère augmentation par rapport à 2023 (+7 groupes adhérents) avec une adhésion de tous les nouveaux groupes AMAP, ou presque.

Le pourcentage de groupes adhérents atteint 79,1% avec une relative stabilité depuis 5 ans. Pour cette année, on note une légère hausse du montant total des adhésions (125 161€ pour 2024 vs 119 780€ en 2023) qui pourrait être en partie liée à la mobilisation des administrateurs bénévoles sur la campagne d'adhésion en septembre 2024.

Côté fermes : En 2024, 78 fermes sont adhérentes au Réseau (contre 75 en 2023), en Île-de-France et sur les régions limitrophes (sur un total de 463 fermes). Ce nombre et le montant d'adhésion sont en légère hausse cette année avec une baisse de la cotisation moyenne (118,85€ en 2024 vs 119,60€ en 2023.)

Côté sympathisant·es et partenaires : Ce 3ème collège est prévu par les statuts du Réseau. Dépourvu de droit de vote en AG, il a vocation à rassembler les personnes physiques et morales soutenant le projet du Réseau.

Evolution des adhésions – groupes

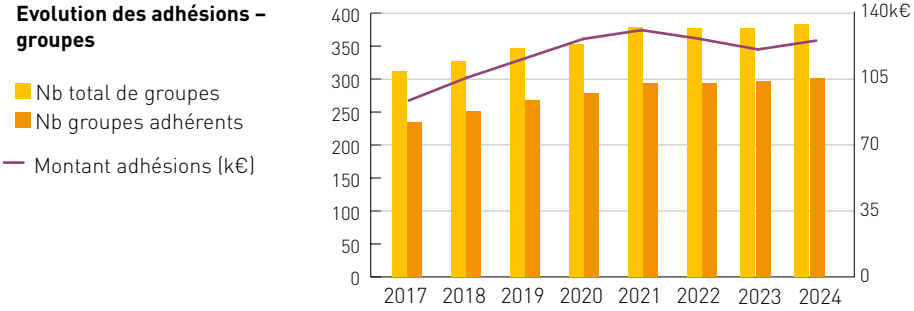

Evolution des adhésions – fermes

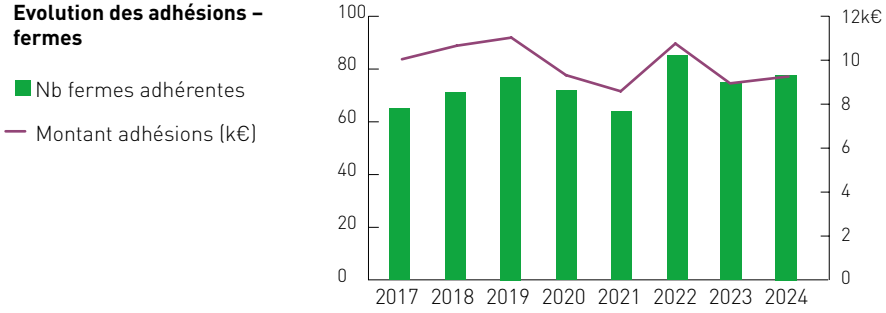

III Rendre visible le Réseau, le modèle AMAP et notre projet de société

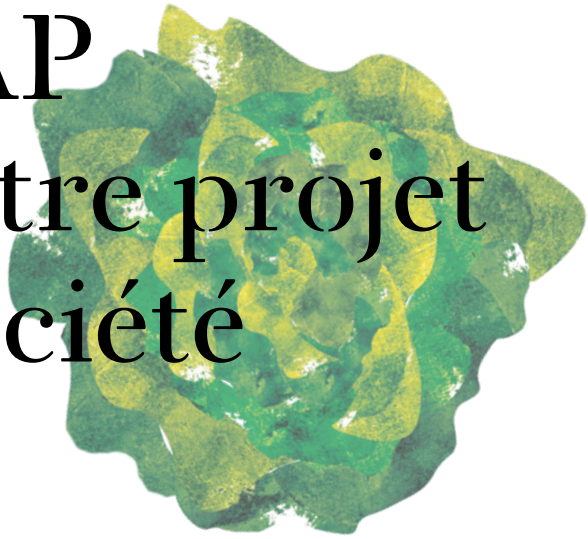

1. Renforcer la visibilité du modèle AMAP et de l'agriculture paysanne francilienne

La présence du Réseau AMAP IdF dans les espaces d'échange

Les équipes du Réseau (administrateur·rices bénévoles et salarié·es) ont continué en 2024 à s'impliquer pour donner plus de visibilité à notre mouvement, en répondant avec assiduité aux sollicitations provenant de journalistes, partenaires associatifs ou économiques, étudiant·es : désireux d'en savoir plus, de mettre en avant notre modèle AMAP, ou de collaborer.

En 2024, l'animation de la page Facebook du Réseau et des profils Instagram se poursuit. La page Facebook est suivie par 5600 personnes et le profil Instagram par 2868 personnes. L'animation de ces réseaux sociaux porte sur l'annonce et la couverture des évènements portés par le Réseau (visites de fermes, voyage amapien·nes) ou ses partenaires (ex : Abiosol, Miramap), le relais de communication des groupes et fermes d'IDF, et de contenus d'actualités sur l'agriculture et l'alimentation.

La diffusion de nos outils de communication

Cette année, le Réseau AMAP IdF a répondu à 29 sollicitations de mise à disposition gratuite des plaquettes, flyers, affiches, chartes et prêt de roll up aux groupes AMAP et paysan·nes qui en faisaient la demande. Cinq groupes et fermes ont également sollicité le Réseau pour la personnalisation de supports (roll up et cartes postales).

A l'occasion des 20 ans du mouvement AMAP francilien, un nouveau logo et des transferts textiles ont été réalisés pour personnaliser des tee-shirts, tote-bags et autres supports en tissu.

Dans le cadre d'AMAP en Fêtes, le Réseau a expérimenté une plateforme de création et de personnalisation de visuels de communication. Cette plateforme Aktivisda, gratuite et utilisée par d'autres mouvements et associations environnementales, est accessible facilement sans identifiants. Elle permet par exemple de créer des affiches ou de personnaliser des outils d'animation.

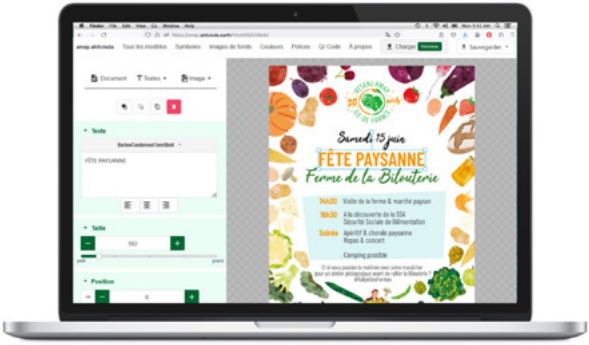

Personnalisation de visuels de communication prêts à l'emploi pour des événements AMAP

En 2024, un projet de création de contenus vidéos a été réalisé pour vulgariser les réalités du métier de paysan·ne. 8 vidéos courtes ont été produites par Célian, stagiaire au Réseau. Elles seront diffusées progressivement dans les lettres d'info mensuelle du Réseau.

- Quatre vidéos de portrait de maraîcher·ères.pour illustrer la diversité de parcours et de modèles de fermes, et l'impact positif des AMAP sur l'écosystème de la ferme.
- Quatre vidéos pour permettre aux maraîcher·ères de raconter le cycle de production des légumes et sensibiliser sur le temps long du travail agricole et la diversité d'aléas qui peuvent affecter les cultures

Tournage d'une vidéo portrait de paysan chez Mustafa à Claye Souilly (77)

Photo : Lucie Humbaire

2. Faire Réseau à l'échelle locale et régionale

La communication au sein du Réseau

Pour communiquer auprès de ses adhérent·es et partenaires, et diffuser les pratiques d'organisation des AMAP et des fermes, le Réseau AMAP IdF s'appuie sur son site internet. En 2024, le site a évolué grâce à :

- L'intégration d'un module d'inscription en ligne pour les événements
- L'alimentation de la section « Ressources » pour les amapien·nes avec le partage de supports pour questionner la répartition des tâches dans l'AMAP, des exemples de statuts d'AMAP en organisation collégiale, un article sur le rôle de représentant·e légal·e, et d'autres fiches pratiques.

En 2024, le Réseau a publié 9 numéros de la lettre d'info mettant en avant des actualités diffusées sur son site. La lettre est diffusée par mail à plus de 2200 abonné·es, qu'ils soient membres ou non. Chaque mois, entre 4 et 7 articles sont sélectionnés pour être largement diffusés, couvrant des sujets variés tels que des nouvelles des champs ou des vergers franciliens, des informations pratiques, des initiatives remarquables, des luttes et mobilisations, des événements à venir, ainsi que des portraits et recettes. Enfin, en complément de la lettre d'information, le Réseau adresse des mailings ciblés aux fermes (environ 8 envois), aux adhérent·es-relais, ou à des participant·es à des évènements.

Un groupe WhatsApp a été créé pour les maraîcher·ères en AMAP, réunissant plus de 80 producteur·rices. Il sert à partager des informations spécifiques aux AMAP ainsi que des questions techniques. Ce groupe facilite également le relais d'informations.

Les inter-AMAP pour renforcer les échanges entre les groupes et les paysan·nes en AMAP

Lieu de rencontre et d'échanges entre paysan·nes et amapien·nes, les Inter-AMAP permettent d'aborder des thématiques communes aux différentes AMAP, d'impulser un mouvement collectif et aux groupes AMAP de ne pas se sentir isolés.

Plusieurs réunions inter-AMAP ont été organisées en 2024 :

- En Essonne, avec l'inter-AMAP Oyes sur les sujets d'accessibilité alimentaire et de Sécurité sociale de l'alimentation mais aussi sur

l'organisation d'événements pour les 20 ans des AMAP comme moyen pour toucher un nouveau public.

- Dans le 14e arrondissement de Paris, l'inter-AMAP s'est centrée sur l'organisation d'un événement pour gagner en visibilité dans le quartier à l'occasion des 20 ans du Réseau.
- A Guyancourt, c'est le sujet de l'accessibilité alimentaire qui a été choisi.
- Une inter-AMAP a réuni les 5 AMAP ayant mis en place des prix différenciés de paniers en fonction de la situation économique des adhérent·es pour échanger sur leur expérience et identifier les écueils et ce qui fonctionne bien dans ces projets.
- Sur une ferme à Brie-Comte-Robert, une journée de formation en inter-AMAP a été organisée pour échanger sur la répartition des tâches, la recherche de nouveaux adhérent·es et les projets pour ouvrir l'AMAP à un public plus large.

Les moments de convivialité : 20 ans à faire réseau, ça se fête !

Fêter les 20 ans du Réseau AMAP IdF a été l'occasion de rappeler le rôle des AMAP dans le soutien à l'agriculture paysanne, de fêter l'engagement de toutes et tous et de faire connaître le mouvement des AMAP et sa dynamique actuelle.

Premier temps fort, **l'Assemblée générale du Réseau** s'est déroulée au sein de la mairie du 20e arrondissement à Paris pour permettre au plus grand nombre de participer. Ce sont 126 personnes qui se sont réunies pour l'occasion dont 78 groupes et 14 fermes. A partir du témoignages de paysan·nes et amapien·nes, nous avons raconté le développement du mouvement AMAP sur la région, la structuration de l'accompagnement de l'installation agricole, la force des partenariats AMAP pour permettre aux fermes de faire face aux aléas et de faire évoluer leur pratiques, etc. Puis, un bond a été fait pour réfléchir aux évolutions de l'agriculture d'ici 2044. Christian Couturier, du bureau d'études Solagro, a partagé le scénario de prospective Afterres 2050 qui permet d'imaginer quelle agriculture et alimentation permettraient de faire face aux limites planétaires tout en répondant aux besoins alimentaires. Puis, amapien·nes et paysan·nes ont imaginé comment nous réussirions à installer de nombreux paysan·nes en 2044 et les évolutions de notre alimentation.

Assemblée générale du Réseau AMAP IdF à Paris, mars 2024

Photos : Jean-Luc Damoiseau

Amapiades des 20 ans : des événements organisés d'avril à octobre par les AMAP et les fermes pour rendre visible le mouvement AMAP dans les territoires. 27 évènements ont été inscrits dans l'agenda dédié aux Amapiades à Paris, en Seine-et-Marne, en Essonne, dans les Yvelines, les Hauts-de-Seine et en Seine-Saint-Denis. A titre d'exemples :

- Ciné-débat : La ferme des Bertrand ; Champs de luttes semeur d'utopies, suivi d'un débat Agriculture ou environnement faut-il vraiment choisir ?
- Participation à la marche pour l'alimentation, à des fêtes de la biodiversité, de l'environnement, du pain avec des animations diverses (jeux, marché de producteurs, des débats sur la Sécurité sociale de l'alimentation).

Les paysan·nes se sont aussi mobilisé·es sur leur ferme (ferme Sapousse (91), ferme du Vieux Saint-Augustin (77), ferme de la Bilouterie) pour célébrer notre mouvement et sa vitalité : marchés paysan, atelier sur la SSA, spectacles, visite de ferme et ateliers artistiques, entre autres.

Pour soutenir les initiatives locales, le Réseau a proposé :

- Deux temps de formation en visio sur l'organisation d'un événement « Amapiades » : une douzaine de personnes touchées
- Un guide « Amapiades, votre évènement pas à pas »
- Création de support sur Aktivisda pour personnaliser des visuels
- Un kit de communication Amapiades avec, notamment, des transferts textiles « Depuis, 20 ans on sème », un logo 20 ans, des guirlandes, chapeaux, etc.

Organisée sur la ferme de Combreux (77) le week-end du 5 et 6 octobre, **l'AMAParty a constitué l'évènement de clôture de cette année de célébration**. Le programme, d'une grande diversité, a rassemblé petits et grands (25 enfants), paysan·es (23) et habitant·es (193 personnes dont 69 amapien·nes) :

- Ateliers participatifs sur des thématiques comme la Sécurité Sociale de l'Alimentation ou la viabilité et la vivabilité des fermes ;
- Jeux de société pour enfants et adultes (Bien démarrer son potager, par exemple) et ballade biodiversité pour apprendre tout en s'amusant ;
- Visite de la ferme, olympiades paysannes et lectures d'anachroniques d'un maraîcher pour découvrir la ferme et l'agriculture paysanne ;
- Spectacle de théâtre « Semer, cueillir, manger, devenir (le monde) » ;
- Des expositions, un porteur de paroles sur le choix de notre alimentation ;
- De la musique avec la chorale paysanne, un concert de tarentelles italiennes avec I Carbonari suivi d'un DJ Set ;
- Et des moments de repas !

Mieux se connaître

En 2024, le Réseau AMAP IdF a travaillé, avec les autres structures d'Abiosol, à la finalisation du développement d'une base de données pour mieux connaître les porteur·euses de projet et suivre leur accompagnement. Ce projet a été élargi à l'accompagnement des paysan·nes francilien·nes en partenariat AMAP. Cette base de données est terminée et sera en service en 2025.

AMAParty Olympiades : Compose ton panier AMAP

IV Influencer

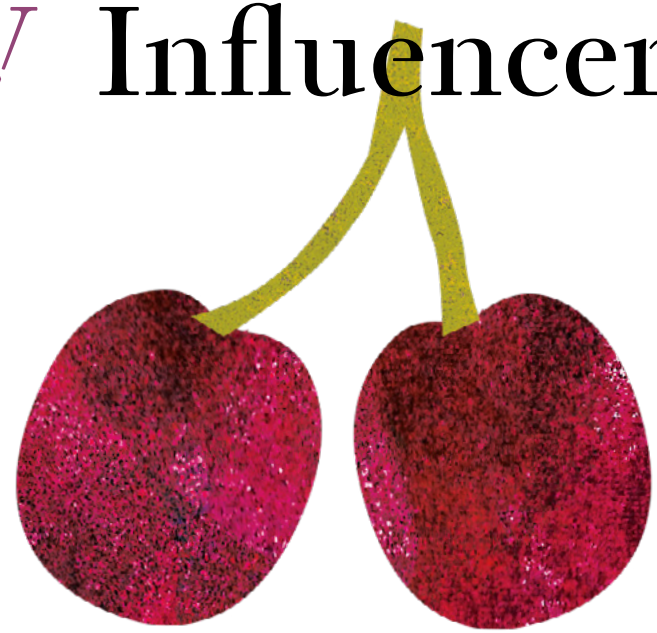

1. Développer l'agriculture paysanne et citoyenne et œuvrer à la relocalisation de l'alimentation

Comprendre les enjeux autour de l'installation et l'accès à l'alimentation : auditions et interventions officielles

En 2024, les administrateur·rices et salarié·es du Réseau AMAP IdF se sont activement impliqué·es dans les débats parlementaires et au ministère dans le cadre de l'examen du Projet de Loi d'Orientation Agricole (PJLOA).
Ces travaux ont démarré en 2022. A la suite des annonces sur la future Loi d'Orientation Agricole (LOA), le Réseau AMAP IdF a pris part à plusieurs temps de travail, sur mandat du MIRAMAP et dans le cadre d'une coalition nationale appelée « Installons des paysans » (avec FNAB, RENETA, MIRAMAP, SOL, Terre de Liens, FADEAR, CIVAM et InPact). Cette coalition a reçu un financement de la Fondation Carasso et de la Fondation Client Earth, coordonné par l'association SOL.

Le Réseau AMAP IDF a participé à une trentaine d'audition auprès de parlementaires de tous les bords politiques, à l'Assemblée nationale et au Sénat. Notre organisation s'est impliquée dans les négociations nationales touchant aux déclinaisons réglementaires de la Loi d'Orientation Agricole. Il s'agissait de garantir que les futurs parcours à l'installation et à la transmission soient pluralistes, ouverts, accessibles à tous les porteur·euses de projets et qu'ils favorisent des installations en agriculture biologique, nombreuses et diversifiées. Nous avons défendu des accompagnements à l'installation-transmission multi-acteurs et une gouvernance partagée des instances de l'installation-transmission, tel qu'il est développé dans les structures comme Abiosol.

Ces négociations, réalisées avec l'appui du Collectif Nourrir, ont permis d'obtenir quelques avancées, notamment dans les articles 8 et 10 touchant à l'installation, du projet de loi voté à l'Assemblée Nationale.

Pour présenter les négociations et nos demandes au moment de l'examen dans l'hémicycle, le Réseau AMAP IDF a animé 2 formations en mai et en juin à destination des membres du mouvement AMAP. Une trentaine de participant·es ont assisté aux formations. Elles ont donné des outils et ressources pour que les bénévoles d'AMAP s'adressent aux parlementaires de leur circonscription.

Faire entendre la voix du mouvement des AMAP au milieu de la contestation agricole

- **Participation du Réseau AMAP IdF à une table ronde sur l'accessibilité alimentaire au salon de l'agriculture** (sur invitation de la Ville de Paris). Ce thème est abordé depuis 4 ans au Réseau, ce temps a donc permis d'échanger des idées et des pratiques autour de cet enjeu majeur, à une époque où l'alimentation est un défi pour une partie de la population tout en préservant le revenu des paysan·nes. L'événement a réuni entre 15 et 20 personnes.
- **Participation du Réseau des AMAP Ile-de-France à une mobilisation sur la place de la République à Paris le 2 mars,** rassemblant paysan·nes et citoyen·nes en solidarité aux demandes des paysan·nes de revaloriser les revenus et de ne pas opposer « revenus et environnement ». Ce rassemblement a permis au Réseau des AMAP IDF de faire entendre sa voix dans des ateliers, stands, tables-rondes sur l'installation-transmission, les pesticides etc.

- **Réponses aux nombreuses sollicitations médias** et interventions publiques du Réseau des AMAP IDF, en soutien du MIRAMAP sur ce sujet. On compte 6 plateaux télé et 3 interventions grand public des membres du Collectif d'administrateurs et administratrices.
- **Organisation d'une formation pour renforcer la prise de parole de femmes paysannes dans les médias et auprès des institutions**, pour défendre le modèle AMAP. Grâce à l'appui de la scop d'éducation populaire « l'Engrenage », une quinzaine de paysannes se sont formées en non mixité le 6 février 2024 à Paris.

Stand du Réseau AMAP IdF lors du rassemblement, mars 2024

Slogan proposé par le Réseau AMAP IdF lors du rassemblement pour une agriculture paysanne, mars 2024

Cultiver les alliances avec nos partenaires

Les partenaires du Réseau AMAP IdF en 2024

Membre fondateur de l'association Abiosol avec :

- **Terre de Liens IdF**
- **Les Champs des Possibles**
- **AFOCG IdF** (Agir pour la FOrmation Collective à la Gestion)

Membre du Miramap

RÉGIONAL

- **ADEAR IdF** (Associations pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural)
- **CRESS IdF** (Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire)
- **GAB IdF** (Groupement des agriculteurs bio).

NATIONAL

- **Les Ami·e·s de la Confédération paysanne**

NATIONAL

- **Réseaux régionaux des AMAP**
- **CTC** – Collectif pour une Transition Citoyenne
- **InPACT** – Initiatives Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale
- **Collectif Nourrir** (ex Pour une autre PAC)

INTERNATIONAL

- **Urgenci**

En 2024, le Réseau AMAP IdF est membre-adhérent de l'Association Abiosol, du Mouvement Inter-Régional des AMAP (MIRAMAP), et de la CRESS IdF. Des administrateur·rices du Réseau siègent aux conseils d'administration d'Abiosol et du MIRAMAP, ainsi qu'à celui d'InPact sur mandat du MIRAMAP.

Salarié·es et administrateur·rices du Réseau interviennent et participent à divers groupes de travail techniques dans le cadre de ces alliances, notamment au sein du pôle Abiosol, du Mouvement InterRégional des AMAP, du Collectif Nourrir et du pôle InPACT.

2. Favoriser la démocratie alimentaire

Accompagner la représentation des groupes en AMAP

Le Réseau AMAP IdF poursuit sa participation aux deux CDPENAF (Commission Départementale pour la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers) où il siège, dans les Yvelines et en Essonne au titre d'ONVAR (Organisme National à Vocation Agricole et Rurale). Ce sont deux amapiennes qui le représentent.

S'adresser aux collectivités, actrices de la relocalisation alimentaires

Les collectivités nous sollicitent lorsqu'elles souhaitent participer à la relocalisation alimentaire et préserver leur foncier agricole en installant par exemple des maraîcher·ères sur des terres disponibles. Toutefois, elles ne savent pas toujours comment s'y prendre, comment recruter un·e maraîcher·ère et pour quelle destination (commande publique, restauration collective, marché paysan, etc.). Au Réseau AMAP IdF, nous considérons qu'il faut augmenter la visibilité des modes d'agriculture biologique auprès des collectivités pour garantir plus de pluralité. C'est un gage démocratique. Nous participons également aux espaces de réflexion mis en place par des collectivités partenaires dans nos domaines de compétences, par exemple le GT Alimentation durable de la ville de Paris.
En plus des accompagnements de collectivité, depuis 3 ans, le Réseau et les autres structures membres d'Abiosol coordonnent leurs actions dans un pôle d'accompagnement des collectivités. A ce titre, en 2024, nous siégeons dans deux GAL (Groupement d'Actions Locales), en charge des fonds LEADER (aide européenne pour financer des projets agricoles) : en notre nom pour celui du Parc Naturel Régional du Gâtinais (91) et nous représentons Abiosol dans le GAL piloté par l'association Terre et Cité (91).

La Newsletter « des collectivités engagées dans la transition agro écologique de leur territoire »

Co-rédigée et co-animée par le Réseau AMAP IdF et Terre de Liens IDF, cette lettre est destinée aux élu·es et agent·es des collectivités d'Île-de-France.
En 2024, 4 numéros de cette lettre sont sortis. Chaque numéro comprend en moyenne 5 articles et des ressources. Dans ces articles, nous présentons nos actions auprès des collectivités et les projets d'installation soutenus par des collectivités. Terre de Liens IdF apporte une expertise sur le foncier agricole. Cette newsletter nous permet de mentionner les actions d'Abiosol et des Champs des Possibles.

Les Projet Alimentaires Territoriaux (PAT)

Les PAT ont pour but de rassembler les différents acteurs d'un territoire sur les questions agricoles et alimentaires. Notre implication dans les PAT franciliens, a démarré en 2020. En 2024, nous avons poursuivi notre implication au sein des PAT historiques comme celui de Plaine au plateau piloté par Terre et Cité (91), et nous avons démarré un nouveau partenariat avec la Métropole du Grand Paris dans le cadre de la construction du Plan Alimentaire Métropolitain. Nous travaillons désormais sur trois sujets : le développement des AMAP, leur accessibilité (thème de la démocratie alimentaire), et l'accompagnement à l'installation et à la transmission (pour pérenniser les fermes bio et l'agriculture biologique).

Favoriser la démocratie alimentaire dans l'espace public

Les AMAP sont des collectifs qui se tournent de plus en plus vers de nouveaux publics et qui s'interrogent sur les manières de s'adresser à toutes et tous sans distinction pour faire vivre la démocratie alimentaire.

Pour accompagner cette dynamique, le Réseau accompagne la montée en compétences des bénévoles d'AMAP pour échanger différemment sur l'agriculture en investissant l'espace public :

- Construction et mise à disposition de ressources (exemple d'outils d'animation, trame à suivre pour organiser une action etc.) sur le site internet du Réseau AMAP IdF
- Animation d'une formation « Intervenir dans l'espace public : des outils d'animation » pour découvrir et mettre en pratique des outils comme le porteur de parole

La brigade mobile, une question qui nous interpelle pour initier un échange et recueillir le ressenti des personnes sur ce sujet.

Réseau des AMAP en Île-de-France

Mundo-M,
47 av. Pasteur,
93100 Montreuil

Tél : 01 80 89 99 40
contact@amap-idf.org
www.amap-idf.org

Rédaction : membres du collectif et équipe salariée du Réseau AMAP IdF
Graphisme : Laura Yates
Impression : ISIPRINT
Mars 2024

Membre du

Mouvement Inter-Régional des AMAP

Financé par

FONDATION NATURE & DÉCOUVERTES
SOUS L'ÉGIDE DE LA FONDATION DE FRANCE

PLAN Bio

FDVA

SOL

SEINE-ET-MARNE LE DÉPARTEMENT

Abiosol
agriculture biologique solidaire

eau SEINE NORMANDIE

PRÉFECTURE DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE
DRIAAF

îledeFrance

VILLE DE PARIS

VAL de MARNE Le département

Essonne LE CONSEIL GÉNÉRAL